

Newsletter

Parcours du Mur de la Frontière 74

Septembre- octobre 2025

www.pmf74.fr

LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE

1939, LA GUERRE ÉCLATE. LA SUISSE, PAYS NEUTRE ET VOISIN DE LA FRANCE, MET EN PLACE UNE POLITIQUE QUI NE CESSE DE CHANGER AU COURS DU CONFLIT. AUSSI, LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE EST CONSTAMMENT EN ÉVOLUTION. POURTANT ELLE NE SE FERME JAMAIS COMPLÈTEMENT ET RESTE FILTRANTE.

UN EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

L'école Saint-François est un établissement acquis en 1920 par les missionnaires de Saint-François de Sales. Leur but est de transformer la bâtisse en lieu de formation pour de jeunes séminaires.

Cependant, la Seconde Guerre mondiale marque un tournant majeur dans l'histoire de l'établissement. Etant adossé à la frontière franco-suisse et à vingt minutes à pied de la gare d'Annemasse, il devient un lieu de passage pour les milliers de réfugiés étrangers, Juifs, résistants ou encore réfractaires au STO. Aux côtés d'un pays neutre, la frontière laisse place à de nombreux passages.

LE DÉROULEMENT DES PASSAGES

Les passages se déroulent entre deux rondes de gardes frontières. Le frère Raymond Bocard se place à la fenêtre de la chambre du 2ème étage et une fois la voie libre, il retire son béret. Les clandestins attendent au pied du mur avec un autre père et ont ainsi deux minutes pour le franchir et se mettre à couvert.

LA VIE EN SUISSE

Une fois la frontière franchie, les fugitifs disposent de 48h pour s'annoncer aux autorités, sous peine de refoulement, et n'ont aucune garantie d'être acceptés sur le territoire. Ceux possédant un visa ou appartenant aux "admissibles" doivent se présenter à un poste de douane. Quant à ceux qui n'en détiennent pas, ils doivent d'abord gagner le cœur de la Suisse mais risquent d'être arrêtés dans les gares, les trains.

L'accueil est provisoire, les réfugiés sont seulement en transit le temps de la guerre. Ils sont placés dans des camps de triage, interrogés par les autorités



Le Juvénat investi par les Nazis, 3 février 1944

militaires et mis en quarantaine jusqu'à ce que l'autorité civile prononce l'internement.

Les hommes en âge de travailler sont placés en camp de travail. Tandis que les femmes et, si elles en ont, leurs jeunes enfants, sont envoyés dans des homes. Quant aux enfants allant à l'école, ils sont placés en famille d'accueil. Enfin, les adolescents et jeunes adultes en formation peuvent accéder à l'université ou à des apprentissages.

Parfois, les réfugiés ont de la famille en Suisse et peuvent ainsi être libérés des camps, en contrepartie d'une garantie financière et en ayant recours à un avocat.

LA POLITIQUE CONTROVERSÉE SUISSE

La Suisse établit une politique dite de fermeté qui est encore aujourd'hui controversée. Soumise à de nombreux changements, la frontière ne cesse de muter.

Dans un premier temps, les fugitifs doivent détenir un visa et en octobre 1939, le pays signe un décret refoulant les réfugiés étrangers illégaux, exceptés les déserteurs et réfugiés politiques.

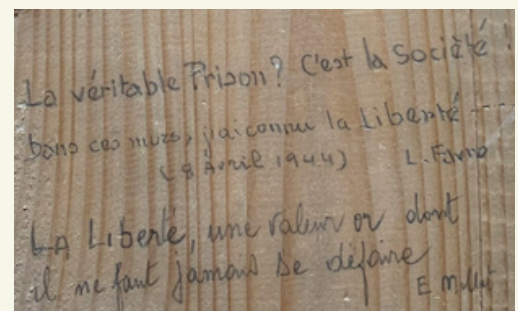
Par la suite, en 1942 l'Allemagne nazie met en place la Solution finale visant à exterminer les Juifs d'Europe. Aussi, la Suisse devient un espoir pour de nombreuses personnes, venant de tout

le continent, mais principalement des pays de l'Est. 16 000 passages et tentatives s'effectuent à la frontière franco-suisse avec 21% de refoulements.

Toutefois, en août 1942, de nombreuses rafles se produisent et le 4 août de la même année, dû à une forte affluence, la frontière se ferme complètement à ceux démunis de visa, malgré le danger qu'ils encourent.

Pourtant ceci ne dure pas puisqu'elles se réouvrent le 31 août grâce au conseiller fédéral Von Steiger et Heinrich Rothmund. (1). Une politique de tolérance se met en place et des ouvertures se créent vis-à-vis de personnes dites "non refoulables" telles que des seniors, femmes enceintes, malades.

Finalement, en 1943 et 1944 des convois d'enfants seuls sont organisés pour rejoindre la Suisse. Ces passages sont permis par différentes organisations : la Croix-Rouge suisse - Secours aux enfants, l'Amitié chrétienne, la Cimade et les organisations juives d'entraide. (2)



Ecrit lors de l'emprisonnement du Père Favre au Pax d'Annemasse, 1944

(1) Ruth Fivaz-Silbermann, « Nouvel éclairage sur la fuite des juifs en Suisse », *La fuite en Suisse: migrations, stratégies, fuite, accueil, refoulement et destin des réfugiés juifs venus de France durant la Seconde Guerre mondiale*, UNIGE, 2017

(2) Ruth Fivaz-Silbermann, « Un nouveau regard sur le refuge des juives et des juifs en Suisse », *La fuite en Suisse: migrations, stratégies, fuite, accueil, refoulement et destin des réfugiés juifs venus de France durant la Seconde Guerre mondiale*, UNIGE, 2017

Timis Irina, Clavel Lauryne, CARLON Julie

www.pmf74.fr

L'ASSOCIATION LE PARCOURS DU MUR DE LA FRONTIÈRE 74

JOURNÉES DU Patrimoine

"Héritage et Mémoire : Ensemble, Valorisons Notre Patrimoine"

Une histoire surprenante, incroyable mais vraie :
Découvrez le sauvetage de fugitifs durant la Seconde
Guerre Mondiale grâce au mur.

**SAMEDI ET DIMANCHE
20-21 SEPTEMBRE 2025
de 10h à 16h15**

**VISITES GUIDÉES gratuites
Chasses au trésor**
Réservation obligatoire

Renseignements et inscriptions :
www.pmf74.fr

19, rue Fernand David 74100 Ville la Grand

avec le soutien :

haute savoie le Département
Ensemble Scolaire Saint François
MONTS de Genève
Fondation pour la Mémoire de la Shoah
TOMBOLA
Nombres lots à gagner
VILLE LA GRAND

www.pmf74.fr

NOS PROCHAINES VISITES :

- 20 ET 21 SEPTEMBRE 2025
- 4 OCTOBRE 2025
- 13 DÉCEMBRE 2025 "SPÉCIAL NOËL"
- 7 MARS 2026
- JUIN 2026 FÊTE DE L'ÉCOLE

NOS ÉVÉNEMENTS :

- JANVIER 2026 CONFÉRENCE SUR LE THÈME LES PASSAGES FRANCO-SUISSES LORS DE LA 2ÈME GUERRE MONDIALE EN HAUTE-SAVOIE
- AVRIL- MAI 2026 PIÈCE DE THÉÂTRE

L'ASSOCIATION « LE PARCOURS DU MUR DE LA FRONTIÈRE 74 » SE PRÉPARE POUR LES 42 ÈME JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE.

L'ASSOCIATION « LE PARCOURS DU MUR DE LA FRONTIÈRE 74 » EST HEUREUSE D'ANNONCER SA PARTICIPATION AUX 42 ÈME JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, QUI SE DÉROULERONT LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025.

CETTE ANNÉE, LE THÈME RETENU EST « LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL », UNE OCCASION UNIQUE DE DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LE PARCOURS MÉMORIEL. AU PROGRAMME, DES VISITES GUIDÉES ET DES ANIMATIONS METTENT EN VALEUR LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL QUE RECÈLE LA FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE, NOTAMMENT LE CÉLÈBRE « MUR DE LA FRONTIÈRE ».

CES EXCURSIONS PERMETTRONT AUX VISITEURS DE MIEUX COMPRENDRE L'HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, LA RÉSISTANCE, AINSI QUE LE COURAGE DES QUATRE MISSIONNAIRES DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES, QUI ONT SAUVÉ PRÈS DE 2000 PERSONNES AU PÉRIL DE LEUR VIE EN UTILISANT LA TACTIQUE DU BÉRET ET D'UNE ÉCHELLE.



A Noter dans vos agendas :

L'association le Parcours du Mur de la Frontière 74 (PMF74) tient son assemblée générale le 7 novembre 2025 à 19h30 à l'auditorium du Juvénat.